



PRIORITÉ AU DISCOURS PRONONCÉ

Allocution de Gerry McCaughey, président et chef de la direction

Assemblée générale annuelle de la Banque CIBC

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Le 26 avril 2012

Bonjour Mesdames et Messieurs. Je suis très heureux d'être à Halifax pour la 145^e assemblée générale annuelle de la Banque CIBC.

La Banque CIBC est profondément ancrée ici, depuis 187 ans, lorsque Enos Collins et sept autres éminents citoyens de Halifax ont créé la Halifax Banking Company. Cette banque privée a ouvert ses portes en 1825 pour soutenir le secteur florissant du commerce transatlantique. Elle a été constituée en banque à charte en 1872 et a été acquise par la Banque Canadienne de Commerce en 1903.

Intégrée à la Banque Canadienne de Commerce, la banque a poursuivi son expansion en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, la Banque CIBC continue sur cette lancée en prenant de l'expansion et en investissant dans la région.

Nous sommes fiers du rôle que nous jouons au sein de la collectivité. Au cours des trois dernières années, la Banque CIBC a versé près de deux millions de dollars à des organismes caritatifs et communautaires de la province.

Aujourd'hui, la Banque CIBC est heureuse d'annoncer trois nouveaux dons en appui à la collectivité.

- Nous faisons un don à la *Canadian Cancer society for Daffodil Place*. [60 000 \$]
- Nous apportons notre soutien à la *Black Loyalist Heritage Society*, qui œuvre à faire découvrir et à promouvoir le patrimoine laissé par les loyalistes noirs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. [75 000 \$]
- Nous apportons également notre aide à l'Université Dalhousie en vue de la subvention de bourses. [500 000 \$]

Nous voulons apporter davantage aux collectivités où nous vivons et nous travaillons, tout comme nous nous efforçons de créer de la valeur pour les actionnaires.

J'aimerais maintenant vous faire part de certains progrès réalisés par la Banque l'an dernier.

Je commencerai en vous rappelant que le premier principe de la Banque CIBC est d'être une banque à faible risque. Nous visons à créer de la valeur pour les parties intéressées en produisant des bénéfices durables et constants à long terme tout en assurant une croissance stratégique.

Pour ce faire, nous continuerons à investir dans nos activités essentielles, à approfondir et à améliorer nos relations avec les clients ainsi qu'à miser sur nos employés et nos collectivités.

Au cours de l'année écoulée, la Banque CIBC a réalisé des progrès considérables dans tous ces domaines et a également obtenu un rendement solide.

Le bénéfice net a atteint 3,1 milliards de dollars en 2011, ce qui représente une augmentation de plus de 25 % par rapport à l'année précédente. Notre rendement des capitaux propres a été de 21,3 %, le meilleur de toutes les banques canadiennes. Notre dividende trimestriel s'est établi à 0,90 \$ par

action ordinaire en octobre 2011. Nous avons atteint notre objectif de contrôler les frais de la Banque CIBC pour obtenir un classement médian parmi les grandes banques canadiennes. Enfin, la position de notre compte capital est restée parmi les meilleures banques au monde, avec un ratio des fonds propres de première catégorie de 14,7 %.

Examinons maintenant chaque secteur d'activité.

Pour ce qui est des Services bancaires – détail et entreprises, le bénéfice net a atteint 2,1 milliards de dollars en 2011, soit une augmentation de 15 %. Les activités des Services bancaires – détail et entreprises demeurent les activités essentielles de la Banque.

Nous avons pour objectif d'améliorer l'expérience globale du client et d'accélérer la croissance des revenus rentables. Pour ce faire, nous allons :

- o approfondir les relations avec la clientèle;
- o améliorer nos capacités de ventes et de service;
- o acquérir et fidéliser des clients.

Désormais, près de 1 100 centres bancaires CIBC sont en service partout au pays et nous avons célébré l'ouverture de notre 100^e nouveau centre bancaire en 2011. Les heures d'ouverture de nos centres bancaires ont également été prolongées, plus de 500 d'entre eux étant ouverts le samedi, et nous sommes la première banque à offrir des services bancaires le dimanche.

Nous avons été la première banque au Canada à proposer une application de courtage mobile, et nous venons de lancer une application bancaire conçue spécialement pour l'iPad. La publication *Global Finance Magazine* a rendu hommage aux efforts entrepris par la Banque CIBC en la désignant comme la banque offrant les meilleurs services bancaires mobiles.

Nous estimons que, dans l'ensemble, les Services bancaires – détail et entreprises sont bien placés pour croître et répondre aux besoins de nos clients.

Le Groupe de Gestion des avoirs a obtenu un bénéfice net de 279 millions de dollars, soit une augmentation de 24 % sur un an. Ce groupe vise à fournir aux clients des solutions-conseils de qualité et à leur offrir une expérience exceptionnelle ainsi qu'un rendement de placement supérieur. L'an dernier, nous avons réussi sur chacun de ces fronts.

CIBC Wood Gundy se classe au deuxième rang du secteur des services de courtage de plein exercice pour les actifs, et la satisfaction de la clientèle a fortement augmenté. Nous avons élargi nos activités de Gestion privée de patrimoine et obtenu une croissance record de 44 % sur un an en ce qui concerne les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Nous avons aussi investi dans la croissance de nos activités de Gestion des avoirs. C'est ainsi que nous avons acquis une participation de 41 % dans American Century Investments. Cette entreprise de pointe du secteur de gestion d'actifs aux États-Unis constitue le complément idéal à nos capacités actuelles de placement et permet de nous diversifier davantage et de saisir d'autres occasions de croissance.

Nous sommes persuadés que notre plateforme de gestion de patrimoine continuera d'améliorer la proposition de valeur aux clients et d'augmenter le rendement pour les parties intéressées.

Nous avons également réalisé des progrès considérables dans les Services bancaires de gros. En effet, le bénéfice net a atteint 565 millions de dollars en 2011, ce qui représente une augmentation de 65 % par rapport aux 342 millions de dollars de l'année précédente.

Notre objectif à Services bancaires de gros est de proposer au Canada et au reste du monde des produits des marchés financiers canadiens et en mettant aussi le monde en rapport avec le Canada.

Au cours de l'année, nous avons réussi à conserver, au Canada, notre position de chef de file dans les secteurs clés tels que les fusions et acquisitions, les placements de titres de créance et les prêts syndiqués. Conformément à notre volonté d'offrir des services accrus à nos clients, nous avons ouvert un bureau de Produits de crédit aux grandes entreprises à Houston, au Texas.

Nous sommes persuadés du progrès effectué et de l'orientation prise en ce qui concerne nos activités de Services bancaires de gros.

En résumé, nous croyons que les progrès réalisés par les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, par Gestion des avoirs et par les Services bancaires de gros continueront à offrir un favoriser un rendement financier solides et stable.

Si l'on jette un coup d'œil en arrière, l'année 2012 a plutôt bien commencé. La réussite de la Banque CIBC est reconnue. Le *Great Place to Work Institute* nous a classés parmi les meilleurs milieux de travail au Canada et *Waterstone Human Capital* nous a inscrits au palmarès des dix sociétés dont la culture d'entreprise est la plus admirée. À la plus récente remise des *Mutual Fund Industry Awards*, qui a eu lieu à New York, notre investissement dans *American Century* nous a permis d'obtenir le prix de l'opération de l'année. De plus, selon *Bloomberg*, nous figurons parmi les banques les plus solides à l'échelle mondiale.

Nous envisageons l'avenir de la Banque CIBC avec confiance. Nous comptons sur une excellente équipe d'employés qui n'hésitent pas à se dépasser pour nos clients.

Nous avons établi la stratégie adéquate pour assurer notre croissance et notre réussite sur un marché concurrentiel à l'échelle mondiale.

Je tiens à remercier nos employés pour leur dévouement et leur contribution au cours de la dernière année. Je remercie bien entendu nos clients de nous faire confiance. Et j'adresse aussi mes remerciements à nos actionnaires pour leur soutien sans faille et leur présence aujourd'hui.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres dépôts auprès d'organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2012 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou particulière. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, les risques de conformité réglementaire et le risque environnemental; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications apportées aux normes et aux règles comptables, et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations des taux de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer de nouveaux produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.